

# CONCOURS DE CRÈCHES PROVENÇALES



**Du 27 novembre  
au 18 décembre 2019**

**Inscription en mairie  
Renseignements : 04 90 33 01 48  
ou sur le site internet  
[www.ville-bedarrides.fr](http://www.ville-bedarrides.fr)**

## Bulletin d'inscription et règlement

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Jour(s) au choix disponibles pour recevoir le jury :

Lundi 6 janvier de 17h30 à 19h

Mercredi 8 janvier de 14h à 19h

Je soussigné(e) .....,  
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce  
document et avoir pris connaissance du règlement.

Bédarrides le :

Signature :

ARTICLE 1 : La municipalité de Bédarrides organise un concours de crèches ouvert à tous les bédarridais.

ARTICLE 2 : Ne seront pas acceptés les santons et objets en plastiques. Ces mêmes objets devront être dans une matière noble (bois, pierre, cartons, etc.).

ARTICLE 4 : Les inscriptions auront lieu à partir du vendredi 27 novembre 2019. Les bulletins d'inscriptions seront disponibles à l'accueil de la mairie et devront être remis au plus tard mercredi 18 décembre 2019.

ARTICLE 5 : Aucun droit d'inscription ne sera demandé.

ARTICLE 6 : Le jury passera au domicile des participants sur rendez-vous aux dates indiquées.

ARTICLE 7 : La décision du jury sera sans appel. Un palmarès sera établi et communiqué dans la presse quotidienne et dans la revue municipale.

ARTICLE 8 : La date de remise des prix en présence de tous les concurrents se déroulera mardi 14 janvier 2019 en mairie.

ARTICLE 9 : La participation au concours implique la pleine acceptation de ce règlement. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, en cas de force majeure, le concours devait être modifié ou annulé.

À noter : Concours réservé aux résidents de Bédarrides.